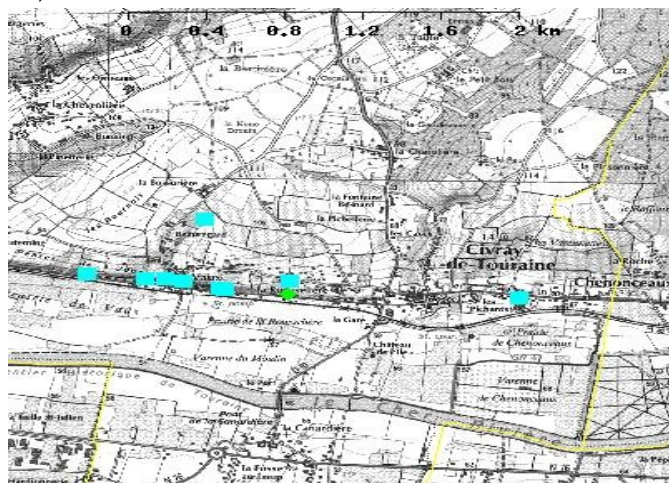


LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

D'origines très diverses, résultant de la déformation, de la rupture et du déplacement du sol les mouvements de terrain constituent généralement des phénomènes ponctuels, de faible ampleur et d'effets limités. Néanmoins par leur diversité et leur fréquence, ils sont néanmoins responsables de dommages et de préjudices importants et coûteux.

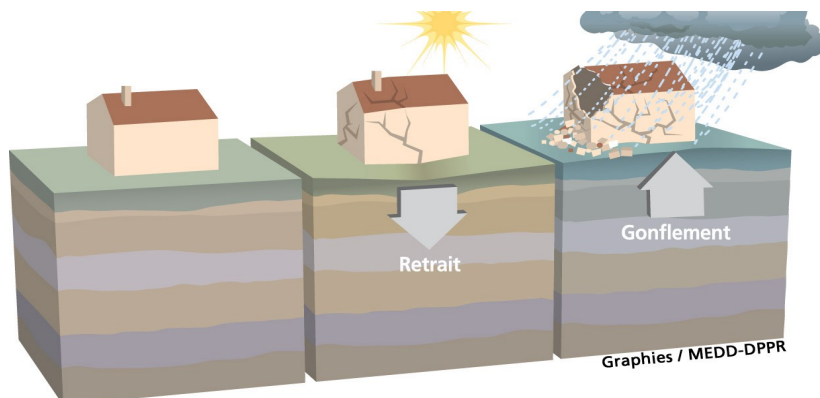
Ce phénomène comprend diverses manifestations, lentes ou rapides, en fonction des mécanismes initiateurs, des matériaux considérés et de leur structure :

- ✓ **Les mouvements lents** entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'homme. Ils regroupent les affaissements, les tassements, les glissements, la solifluxion, le fluage, le retrait-gonflement et le fauchage.
- ✓ **Les mouvements rapides** se propagent de manière brutale et soudaine. Ils regroupent les effondrements, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements et les coulées boueuses.



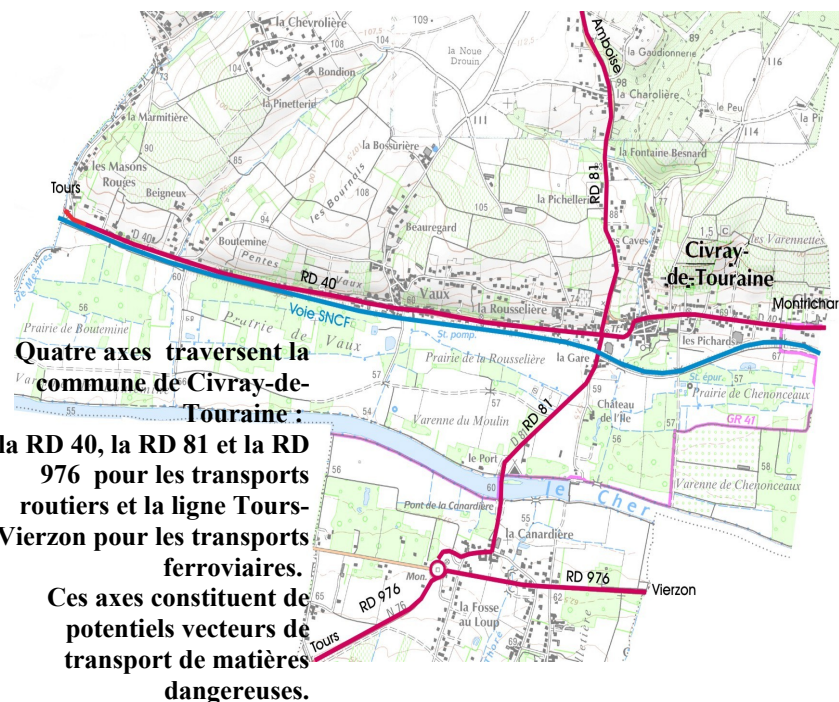
Plus de 100 cavités ont été recensées sur la commune de CIVRAY DE TOURAINE ; il s'agit exclusivement de caves et elles se trouvent presque toutes au niveau de l'affleurement du coteau. Celles-ci peuvent s'affaisser plus ou moins brutalement. Ces cavités confèrent à la commune de CIVRAY DE TOURAINE une forte vulnérabilité aux mouvements de terrain.

La commune de CIVRAY DE TOURAINE est également concernée par un aléa de moyenne importance pour le retrait-gonflement des argiles.. Des prescriptions sont données lors du dépôt des permis de construire à proximité de cavités souterraines avérées. Pour ceux liés au retrait gonflement d'argile le simple respect des règles de l'art en construction (fondations profondes, rigidification de la structure par chaînage) et la maîtrise des rejets d'eau dans le sol (eaux pluviales et eaux usées) suffisent la plupart du temps à éviter les dommages. Des mesures simples, telles que l'étanchéification des pourtours des maisons ou le contrôle de la végétation arborescente trop proche des habitations en zone sensible, peuvent être mises en oeuvre.



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque « transport de matières dangereuses » (TMD) est consécutif à un incident ou accident se produisant lors du transport de matières dangereuses, par voie routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou par canalisation.



Une explosion de camion-citerne génère, de façon concentrique à partir du lieu de l'accident, une onde de chaleur (plus de 1 000 °C), une onde de pressions destructrices et un nuage de gouttelettes enflammées sur plusieurs centaines de mètres.

	AVANT
Connaître les gestes. Connaître les risques. Connaître la signification des panneaux.	Prévoir les moyens d'évacuation. Connaître les itinéraires. Connaître les points de rassemblement. Connaître le lieu d'hébergement.

PENDANT	
Si vous êtes témoin d'un accident de TMD :	
 Donnez l'alerte 18 POMPIERS 17 POLICE 15 SAMU 112 Numéro d'appel d'urgence européen	Indiquer : ✓ le lieu exact, ✓ le mode de transport, ✓ le nombre de victimes, ✓ le numéro de produit, ✓ le code de danger, ✓ la nature du sinistre.
Si vous entendez la sirène	
 Informez-vous dans un bâtiment Se confiner. Fermer portes, fenêtres, aérations, soupiraux.	 Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux.
 Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.	 Ne pas téléphoner (sauf urgence absolue) Libérez les lignes pour les secours.
Être prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités.	
APRES	
Se laver en cas d'irritation - Changer de vêtements si possible - Si vous étiez dans un local fermé, aérer les pièces.	

Plaquette d'informations

Commune de Civray-de-Touraine

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Les différents types de risques majeurs auxquels nous pouvons tous être exposés peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- ✓ **Les risques naturels** : inondations, mouvements de terrain, dérèglements climatiques, tempêtes, feux de forêt, séismes
- ✓ **Les risques technologiques** : ces risques regroupent les risques industriels, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses : que ce soit des transports par route fer voies navigables ou canalisations.

Deux critères caractérisent les risques majeurs :

- ✓ Leur **faible fréquence** qui conduit chacun d'entre nous à avoir progressivement tendance à l'ignorer
- ✓ Leur **considérable gravité** : victimes nombreuses dommages importants aux personnes et aux biens.

NUMÉROS À CONNAÎTRE

Fréquences des radios

France-Inter 1852 GO ou 99.9 FM
France Bleue-Touraine : 105 FM

Annuaire des services

Mairie de Civray-de-Touraine : 02 47 23 62 80
e-mail : civraydetouraine@wanadoo.fr
Pompiers : 18
Police : 17
SAMU : 15
Croix Rouge Française : 02 47 36 00 35
Association Départementale de Protection Civile : 02 47 49 07 01
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Conseil Général d'Indre et Loire : 02 47 57 92 30 mail : sta.nordest@cg37.fr

DOCUMENT À CONSERVER

EN CAS D'ALERTE

EN CAS DE RISQUE

Pour ne pas être pris au dépourvu lors d'une évacuation, préparer dès à présent dans un sac facilement transportable et pour 48 heures les éléments suivants (*liste non exhaustive*) :

Cochez la case correspondante lorsque l'élément est présent

MATÉRIELS DE BASE

- Petite radio portable avec des piles de rechange
- Lampe de poche avec piles de rechange
- Ouvre-boîte, couteau suisse
- Carte de votre ville et des alentours

ADMINISTRATIFS

- Carte d'identité ou de séjour, passeport, livret de famille, etc., (ou, au moins photocopie lisible de ces documents) sous pochette transparente,
- Papiers importants : assurances, factures, justificatifs de travaux depuis 10 ans...
- Cartes de crédits, carte vitale, une petite somme d'argent liquide pour faire face aux premiers besoins

VÊTEMENTS

- Des chaussures de marche
- Des vêtements chauds et des vêtements de rechange
- Sous-vêtements de rechange
- Vêtements imperméables
- Un ou deux petits jouets préférés de vos enfants
- Couvertures ou sacs de couchage, couverture de survie, tentes ou tout autre abri permettant de coucher à l'extérieur

HYGIÈNE

- Copie des ordonnances médicales ainsi que vos médicaments si vous êtes sous traitement particulier, cuillères, seringues, biberon
- Trousse de secours et livret de premiers secours
- Affaires de toilette (hygiène générale et hygiène intime)
- Papier hygiénique
- Sacs poubelles ou en plastique de 50 et 200 litres
- Couche de rechange et autres pour les enfants en bas âge

DENRÉES PÉRISSABLES (pensez à les renouveler à l'approche de la date de péremption)

- 2 ou 3 bouteilles d'eau d'au moins 1,5 litre
- 1 boîte de lait en poudre pour les enfants en bas âge
- Des aliments énergétiques et n'ayant pas besoin d'être cuits
- Des aliments non périssables conditionnés dans des récipients étanches

Lorsque votre famille est en sûreté, vérifiez si vos voisins ont besoin d'aide (pensez aux personnes isolées ou handicapées).

Portez les premiers secours aux personnes blessées sans vous mettre en danger.

Gardez vos animaux domestiques près de vous.

Respectez les consignes générales décrites dans la plaquette d'information préventive.

SI VOUS ÊTES ÉVACUÉ,

GARDEZ VOTRE CALME !

Faites confiance aux services de secours et respectez leurs consignes !

PENSEZ À PROTÉGER

VOTRE VIE

AVANT VOS BIENS !

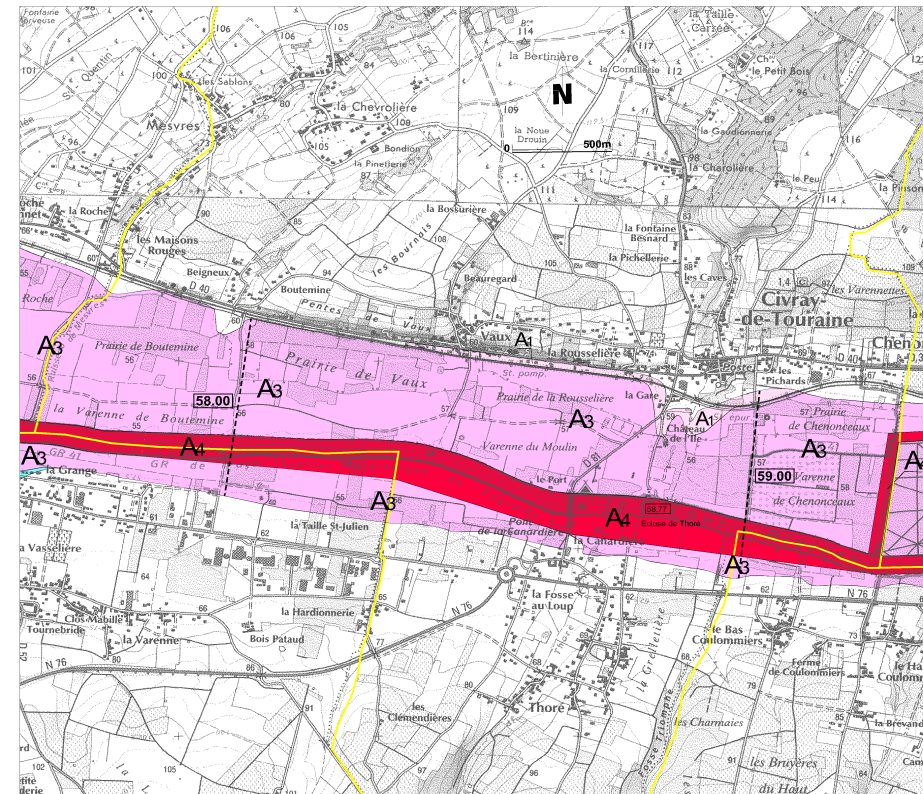
Le Risque Inondation

La commune de CIVRAY DE TOURAINE se trouve en rive droite et rive gauche du Cher.

Les grandes inondations du Cher des siècles passés et notamment celle du XIXe, avec la crue de 1856 reconnue comme la référence des plus hautes eaux, ont traumatisé des générations entières. Mais l'absence de crues majeures dans nos régions depuis 1866, temps correspondant à cinq générations, a d'autant plus accrédité l'idée d'une totale sécurité contre l'eau. Un quart de la surface de la commune de CIVRAY DE TOURAINE essentiellement hors habitat se trouve en zone inondable.

La hauteur des Plus Hautes Eaux Connues, correspondant à la crue de 1856, atteint 58.77 m NGF à l'écluse de Thoré.

La hauteur de submersion maximale sur la commune est d'environ 2.50 m.



Lors de situation présentant des risques d'inondation, la commune alertera la population de Civray au moyen de mégaphones. Une première alerte de vigilance préparera l'évacuation et le cas échéant, une seconde alerte annoncera le début de l'évacuation et vous invitera à vous rendre aux lieux de rassemblements correspondant au secteur de votre habitation. Vous serez ensuite acheminés vers les points de regroupement, hors de la zone à risque.

Vous êtes invité à consulter le Dossier d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) à la mairie afin de connaître votre secteur et votre lieu de rassemblement

LES BONNES ATTITUDES

DANS TOUS LES CAS



ne pas téléphoner pour éviter de saturer les lignes téléphoniques des services publics



Ne créez pas de gêne à l'acheminement des secours, n'allez pas chercher vos enfants à l'école



Écoutez : France-Inter 1852 GO ou 99,9 FM, France Bleu-Touraine : 98.7 FM, respectez les consignes des autorités.



inondation lente



transport de marchandises dangereuses



tempêtes fréquentes



glissements de terrain



fermez portes et fenêtres



ne fumez pas



ne vous approchez pas du lieu de l'accident



Pluies vents tempête, gagnez un abri « en dur »



cavités souterraines



surélevez vos meubles



coupez le gaz et l'électricité



montez dans les étages et signalez-vous



rentrez dans un bâtiment



fermez et calfeutrez volets portes fenêtres et ventilations

fermez portes et fenêtres



mettez vous à l'abri



hydratez vous



ne vous approchez pas du lieu de l'accident



évacuez rapidement la zone sinistrée



ne circulez pas en zone submergée